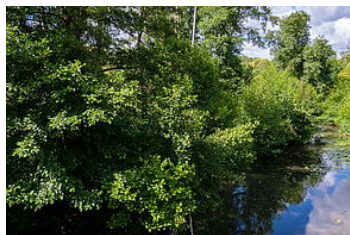


Grand Poitiers Communauté urbaine



SEDD

Nature et biodiversité : la gestion de forêts et de sensibilisation

Face aux changements écologiques à venir, Grand Poitiers s'engage à accompagner et sensibiliser les habitants.

Publié le 06 octobre 2022

La gestion de la forêt au sein de la Vienne

Sur le département de la Vienne, 93% de la forêt est privée (propriété de particuliers). La forêt publique domaniale (propriété de l'État) représente 5,8% et seulement 0,5% de forêt communale (propriété de commune).

Les forêts publiques sont gérées et entretenues par **l'Office National des Forêt (ONF)** qui a pour mission :

- > la préservation de la biodiversité,
- > l'accueil du public,
- > et l'exploitation forestière durable.

La forêt privée est extrêmement morcelée avec une moyenne de **2,3 hectares par propriétaire sur la Vienne**. 90% des propriétaires privés disposent de forêts de moins de 4 hectares ; ce qui rend la gestion cohérente et efficace de ces sites très difficile.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) **conseille et accompagne les propriétaires forestiers privés** qui le souhaite.

Les forêts sont des milieux riches et extrêmement fragiles, suivis et encadrés par de nombreux acteurs **qui travaillent à leurs préservations**. Les forêts sont aujourd'hui accompagnées par les propriétaires et les experts pour être plus résilientes afin d'essayer de s'adapter et **faire face aux enjeux liés au bouleversement climatique, à la surpopulation de ravageurs et aux maladies**.

Grand Poitiers s'engage à leurs côtés pour agir, informer, sensibiliser et accompagner les changements à venir qui vont bousculer nos forêts et nos paysages.

« Permaculture et Potager », des ateliers de sensibilisation pour les habitantes et habitants

Depuis 2017, la ville de Poitiers propose **des ateliers pédagogiques** pour informer et former la population aux **techniques de jardinage respectueuses de l'environnement**.

C'est au cœur du Jardin des Plantes qu'Amélie Meyer, jardinière-botaniste et férue d'agro-écologie, transmet sa passion pour la permaculture appliquée au jardin. Prendre soin de la terre, prendre soin de l'humain et partager équitablement les ressources : voilà **les 3 principes fondateurs de la permaculture** qui sont directement appliqués dans le potager du Jardin des Plantes.

Au-delà de ça, c'est également le paillage, les engrais vert, la culture en lasagne, le zéro phyto, les associations végétales, l'arrosage minimal et nombre d'autres techniques qui sont à découvrir sur place dans le jardin ; mais surtout, au travers **du module d'animation « Permaculture et Potager »**.

- > Retrouver les animations nature toute l'année sur les thèmes : Parc animalier / Forêt / Jardinage et Permaculture / Atelier enfants / Visite guidées
- > Information et inscription auprès de animations.parc@grandpoitiers.fr ou au 05 49 41 39 37

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi